



ARSAMA III

Introduction de la cuniculture dans la préfecture de Mali

Fiche Technique : Informations utiles sur la gestion économique

Pour apprécier la rentabilité d'un élevage, l'éleveur doit avoir un cahier pour enregistrer les recettes et les dépenses. Les lapins sortis pour l'auto-consommation familiale ou offerts à des amis doivent être mentionnés dans la rubrique des recettes, et comptés pour une valeur identique à celle des lapins effectivement vendus.

Une attention particulière doit être accordée au **renouvellement du cheptel reproducteur**. Lorsque l'éleveur fait de l'auto-renouvellement, tous les lapins sélectionnés à l'engraissement pour remplacer les reproducteurs en fin de carrière, doivent être enregistrés dans la partie des recettes. Lors du calcul de la rentabilité, l'éleveur doit tenir aussi compte de l'amortissement des bâtiments, des cages et du petit matériel. En ce qui concerne la main d'œuvre soit familiale ou salariée, elle doit être prise en compte au moment de l'évaluation de l'exploitation.

Un bon éleveur doit à la fin de chaque année faire le bilan financier de son exploitation.

Les objectifs de production (gestion technique et financière)

Une gestion bien comprise et efficace nécessite de se fixer des objectifs en matière d'effectif et de résultats techniques et financiers.

Objectifs indicatifs pour les performances d'élevage (exemple de résultats actuellement envisageables au Bénin)

Production par cage mère :	35 lapins vendus par an
Taux de mise bas annuel moyen	70 %
Taille moyenne de portée à la mise bas :	6,5 lapereaux vivants
Mortalité entre la naissance et le sevrage :	10 % des nés vivants
Mortalité entre le sevrage et la vente :	10 % des lapereaux sevrés
Poids vif des lapins à la vente :	2,2 kg
Taux de renouvellement des lapines reproductrices	
Première année :	100 %
Deuxième année et suivantes :	75 %

De ces quelques chiffres, l'éleveur doit tirer son programme de travail et son tableau de bord technique et financier. Pour un éleveur ayant **40** cages mères (cages avec boîtes à nid), cela nous donne les résultats consignés au tableau suivant. Le travail de l'éleveur est de s'assurer qu'il y a bien 7 saillies en moyenne par semaine, puis de vérifier que les autres critères sont bien conformes aux valeurs théoriques attendues.

Objectifs annuels et hebdomadaires d'un élevage de 40 cages-mères (CM) - 50 lapines en production

Objectifs de production	Par cage-mère et par an	Pour 40 CM/an	Pour 40 CM/semaine
Lapins produits/cage-mère	35	1.400 vendus	27
Effectifs au sevrage (+10%)	38,5	1.540 sevrés	30
Effectif à la naissance (+10%)	42,35	1.694 nés vivants	33
Nombre de mises bas	6,5 vivants/mise bas	260 mises bas	5
Nombre de saillies	70% de saillies fécondantes	372 saillies effectives	7 saillies au moins
Poids de lapins vendus	2,2 kg vif par tête	3.080 kg au total	60 kg vifs

Source : DJAGO, KPODEKON, LEBAS - Guide Pratique de l'éleveur de lapins sous les tropiques (2^{ème} édition, 2010)